

l'aide aux pays en développement

En 1981, vingt ans avant le Canton, la Ville de Carouge s'est donné pour objectif de consacrer au moins 0,7% de son budget à l'aide aux pays en développement (APED). Cette ambition était réalisée dès les années 1990. Mieux, la Commune a progressivement augmenté ce pourcentage pour atteindre le seuil de 1% en 2012.

En 2014, c'est près d'un million que la Ville de Carouge consacrerait à l'aide aux pays en développement. Ce budget place Carouge dans le peloton de tête du classement des communes suisses. C'était déjà le cas en 2012* où, avec 807 000 fr., Carouge n'était dépassée que par la Ville de Genève (4,8 millions) et la Ville de Zurich (3,4 millions).

C'est le résultat d'un travail de longue haleine. Au fil des ans, la Ville de Carouge a adapté et étoffé sa politique d'aide aux pays en développement. Carouge a ainsi passé du concept de l'aide aux pays en développement à celui de la solidarité internationale. Un concept plus large qui englobe notamment la prévention et les projets de reconstruction.

UNE POLITIQUE INSCRITE DANS LA DURÉE

Pour privilégier l'efficacité, Carouge collabore depuis plus de 30 ans avec la Fédération genevoise de coopération (FGC). Le rôle de la FGC est de proposer à

la Commune, en fonction de ses objectifs, une série de projets portés par de grandes organisations et demandant des financements importants. Les sollicitations adressées à la Ville de Carouge font l'objet d'un examen préalable par la commission d'experts de la FGC, qui atteste de la qualité des projets. Dans ce cadre, la participation moyenne de Carouge au subventionnement de ce genre de projets s'élève à 50 000 fr. On peut citer, en 2013, le financement de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes affectés par le séisme à Haïti et d'un programme de santé communautaire au Pérou. Ou encore le développement de l'agriculture

familiale et de l'économie solidaire au Togo. Les financements peuvent exceptionnellement être plus élevés, comme le soutien apporté par Carouge, depuis 2011, au programme «Faune et développement dans les périphéries des réserves de faune de Pama-Arly», au Burkina Faso, qui a bénéficié de 120 000 fr. en 2014**.

APPROCHE GLOBALE ET DIVERSIFICATION DES MOYENS D'ACTION

Pour faire face à la diversité des situations, Carouge a très rapidement développé les actions «Coups de pouce». Il s'agit là de subventionner des projets plus modestes issus de petites associations genevoises dont le budget annuel total doit en principe être inférieur à 100 000 fr. Le Conseil administratif peut également décider, à travers ses «Coups de cœur», de soutenir des projets spécifiques, comme l'attribution de bourses d'études. En outre, la Commune s'est récemment dotée d'un fonds spécifique destiné au financement d'actions relevant de la problématique des droits humains.

A Carouge, la politique d'aide aux pays en développement bénéficie d'un réel et fort ancrage culturel qu'illustre le soutien très large manifesté par le Conseil municipal lorsqu'il est amené à se prononcer sur ce sujet. ■

«Améliorer durablement les conditions de vie des populations avec leur participation est le socle de la politique d'aide aux pays en développement menée par la Ville de Carouge depuis plus de 30 ans»

Le Conseil administratif

*Derniers chiffres disponibles.

**Lire pages 11 et 12

LA COMMISSION**EXTRAPARLEMENTAIRE**

Créée en 1981 et formée de 13 commissaires représentant les partis politiques, avec ou sans mandats électifs, la Commission extraparlamentaire d'aide aux pays en développement est présidée par la conseillère administrative Jeannine de Haller Kellerhals. Carouge est la seule commune genevoise à s'être dotée, dès 1981, d'une commission spécifique. Son rôle est d'étudier les différentes demandes de soutien qui lui sont soumises par la Fédération genevoise de coopération, avec laquelle Carouge collabore, et d'émettre un préavis. C'est au Conseil administratif que revient la décision finale.

LE RÔLE DE LA SOUS-COMMISSION

En 2003, une sous-commission a

été créée pour traiter des projets plus modestes que ceux proposés par la Fédération genevoise de coopération. Ainsi sont nés les «Coups de pouce». Pour qu'ils soient accordés, les projets doivent respecter un certain nombre de critères. «Ils doivent s'inscrire prioritairement dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'action sociale, de la réduction des inégalités hommes-femmes et de l'accès à l'éducation des enfants et être portés par une petite association genevoise, hors FGC, explique François Ribordy, un de ses membres.

Il est également nécessaire, poursuit-il, que les projets abordent des problèmes de développement de manière concrète et innovante, que leur coût soit modeste et que les bénéficiaires participent activement à leur réalisation.»

La commission reçoit en moyenne entre 60 et 100 projets par an. En 2013, sur 82 projets soumis, 40 ont été soutenus par la Ville de Carouge. ■

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN QUELQUES CHIFFRES**Contributions fédérales en 2012 :**

1,8 milliard

Contribution cantonale en 2012 :

16,6 millions

Contribution des communes

genevoises en 2012 :

9,2 millions

Total des contributions versées par

Carouge en 2012 :

807 000 fr.

Contribution inscrite au

budget 2014 (APED) :

965 000 fr. ■

La FGC en bref

La FGC, Fédération genevoise de coopération, joue le rôle d'interface entre les associations et les collectivités publiques genevoises.

Elle assure une sélection rigoureuse des projets par des commissions formées d'experts répondant aux besoins locaux et menés sur place par des partenaires

reconnus. Elle est également garante, grâce à un suivi continu des réalisations et des dépenses, de la bonne utilisation des fonds alloués. □

CAROUGE S'ENGAGE DURABLEMENT POUR LA FAUNE ET LE**DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO**

Initié en 2004 par l'Association pour le développement des aires protégées (ADAP) et soutenu depuis sa création par la Fédération genevoise de coopération, le projet «Faune et développement dans les périphéries des réserves de faune de Pama-Arly» reçoit depuis 2011 le soutien de la Ville de

Carouge. Mené par une association locale, ce projet vise à améliorer les compétences d'organisation et de négociation des villageois, à restaurer et à valoriser les zones communautaires de faune et à diversifier les sources de revenus de la population. Dans ce cadre, de nombreuses activités sont réalisées, comme l'alphabétisation des adultes, le développement d'activités maraîchères ou encore la valorisation



de produits forestiers (apiculture, beurre et savon de karité, etc.).

UNE APPROCHE GLOBALE

Ce programme a été marqué dès 2012 par une nette amélioration de l'autonomie financière de ses acteurs. Les bénéfices du maraîchage suffisent à rémunérer les productrices et à cofinancer l'entretien des zones de culture qui sont en extension. De son côté, l'alphabétisation est un succès et bénéficie désormais du soutien de l'Etat burkinabé. Quant au volet «Produits forestiers non ligneux», les recettes des diverses productions sont passées, en deux ans, de 2 à 30 millions de francs CFA (soit plus de 50 000 fr.) et les dépenses courantes sont dorénavant autofinancées.

L'autonomisation de la gestion est également à saluer: les groupements villageois adoptent une gestion transparente et rigoureuse, tant des finances que des ressources naturelles. Leur collaboration avec les autres acteurs nationaux, notamment le service forestier et les communes, se renforce et se systématisent.

La contribution du projet «Faune et développement dans les périphéries des réserves de faune de Pama-Arly» au développement durable de la région est reconnue aussi bien des populations que des collectivités locales et de l'Etat. Ce projet reçoit ainsi une aide en constante progression de l'Etat, des communes et des opérateurs privés, ce qui atteste de la crédibilité

acquise sur le terrain, au fil des années. ■

L'ADAP EN BREF

L'ADAP (www.adap.ch) est une organisation non gouvernementale suisse établie à Genève depuis 1997. Elle soutient des initiatives locales de gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique subsaharienne. Membre de la Fédération genevoise de coopération depuis 2001, l'ADAP concentre ses activités opérationnelles en Tanzanie et au Burkina Faso, où son partenaire local est l'Association faune et développement au Burkina (Afaudeb). ■

ÉCHANGES SCOLAIRES

En 2011, en marge de ce projet, l'ADAP a proposé à la Commune de Carouge de permettre à 45 élèves de deux classes de l'Ecole du Val-d'Arve (10-12 ans) et à autant d'élèves (12-13 ans), au Burkina Faso, de participer à un échange de courriers autour du thème des saisons. Chaque élève envoyait un dessin illustrant une saison, expliquait son quotidien et posait des questions sur la vie et le pays de son correspondant, apprenant ainsi à mieux connaître sa réalité.

Extraits.

«Dans notre classe, nous sommes 73 élèves. Le premier trimestre, j'ai été le 6^e de ma classe. Chez nous, il fait très chaud. Et toi, dans votre classe, vous êtes combien? Dans notre classe, nous avons semé

le maïs déposé dans les fenêtres et, si tu vois ça, c'est très joli. Je te souhaite de joyeuses Pâques et une bonne année.»

Yacouba, Burkina Faso, avril 2014

«Ici, c'est l'automne et en cette saison les feuilles des arbres tombent; il neige et il fait froid; seuls les sapins ne perdent pas leurs feuilles. En vacances, je suis allée en Afrique, plus précisément en Tanzanie. J'ai vu plein de sortes d'animaux comme la gazelle, le zèbre, la hyène, le lion et la lionne, le guépard, le léopard, des singes, des pintades... J'ai beaucoup aimé.

P.-S.: Tes dessins sont magnifiques.»

Anaïs, Carouge, décembre 2013

Pour Nicole Jaquier Staub, coordinatrice bénévole de l'opération à l'Ecole du Val-d'Arve,



«les enfants ont été enchantés par tout le processus, se réjouissant des échanges de dessins, mais aussi de recevoir et de répondre aux lettres». Portés par cet engouement, il est prévu que les échanges continuent jusqu'en 2015. ■